



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLE

Organisation Administrative & Comptable

Effectuer ses déclarations sociales et fiscales en ligne et tenir sa comptabilité simplifiée | **Durée** : 1 jour (réf. DSF)

Prérequis à l'entrée en formation

Être immatriculé au Répertoire des Métiers depuis 6 à 8 semaines minimum pour disposer des pièces nécessaires à la création des comptes en ligne



Objectifs de la formation

- Clarifier les principales caractéristiques du régime de la microentreprise
- Connaître ses partenaires et leurs missions : SSI, URSSAF, service des impôts...
- Créer ses comptes en ligne et appréhender le fonctionnement des différentes plateformes
- Connaître les différentes déclarations obligatoires



Programme de la formation

Présentation des institutions sociales : fonctionnement et missions

- Sécurité Sociale des Indépendants
- Organismes conventionnés

La protection sociale obligatoire

- Du chef d'entreprise
- Des salariés
- La couverture maladie universelle complémentaire (CMU)
- La carte vitale
- Les dispositifs complémentaires

Création des comptes en ligne pas à pas, ergonomie des plateformes et démarches à effectuer

- Sécurité Sociale des Indépendants
- Autoentrepreneur.urssaf
- Espace professionnel des impôts

Construction de son rétro-planning personnalisé



Modalités et délais d'accès

Formalités administratives légales (bulletin d'inscription, contrat de formation professionnelle, programme détaillé, livret d'accueil...).

La formation est suivie dans un délai d'un semestre à compter de l'inscription.

Public visé

Artisan, conjoint collaborateur, créateur d'entreprise, salarié

Profil du formateur :

Animateur économique des métiers Niveau II ou formateur extérieur agréé par une procédure de marché public.

Contact pédagogique :

Benjamin MOSSOLIN : 04 67 72 72 66

b.mossolin@cma-herault.fr

Modalités pédagogiques :

Matériel

Salle de cours
Tableau
Vidéoprojecteur
PC

Modalités d'évaluation

Positionnement pédagogique du stagiaire en amont de la formation,

Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...

Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session

Proposition de suite de parcours par le formateur en conseil et/ou formation.

Validation :

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Oui, Cf. livret d'accueil de la CMA34.

Tarifs :

- Créateurs d'entreprise : 105€ / jour
- Chefs d'entreprise : 210€ / jour
- Salariés : 92€ / jour

Inscription & informations :

Service formation CMA 34

04 67 72 72 25

n.benoit@cma-herault.fr